



COMPAGNIE GENERALE IMMOBILIERE  
GROUPE CDG

## COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACT

departementcommunication@cgi.ma  
Tel : 05 37 23 94 11  
www.cgi.ma

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 30 DÉCEMBRE 2016

Les actionnaires de la Compagnie Générale Immobilière (CGI) se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 30 décembre 2016 à 9H00, au siège administratif de la société, sis à Espace des Oudayas, Avenue Mehdi Ben Barka, Hay Riad – Rabat.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir :

- pris connaissance du Traité de Fusion conclu en date du 8 novembre 2016 entre CGI et sa filiale Moroccan Dream Resort (MDR) prévoyant la transmission universelle du patrimoine de MDR à CGI ;
- entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les modalités de la fusion et sur les apports en nature ;

a approuvé dans toutes ses stipulations ledit Traité de Fusion, aux termes duquel MDR fait apport de la totalité de son actif et de son passif à CGI, au titre de son absorption par voie de fusion par CGI, et notamment l'apport effectué au titre de la fusion et l'évaluation qui en a été faite. L'opération de fusion sera réalisée avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.